

Novembre / Décembre 2020

BULLETIN DE LIAISON

des acteurs de l'accompagnement des jeunes en rupture.

RÉDACTRICES :



Marie-Pierre Dupillier et Marie-Cécile Bloch, Administratrices et Bénévoles de La Bouture



EDITO :

Ce second numéro du bulletin de liaison des acteurs de l'accompagnement des jeunes en rupture aurait dû être le numéro 1 puisque nous souhaitions que le précédent, intitulé « numéro zéro » soit une invitation à collaborer à sa construction en proposant d'autres rubriques, des articles, etc.

Le principe de réalité, un contexte difficile qui requière beaucoup d'énergie à toutes celles et ceux qui accompagnent ces jeunes, nous force à constater que notre invitation n'a pas recueilli de nouvelles propositions. Dont acte ! Ce numéro sera donc le numéro 2, le précédent passant du statut de zéro au statut de premier. Bien entendu, nous ne renonçons pas à notre idée de co-construction, mais elle nécessitera sans doute plus de temps pour prendre forme... Les questions à débattre que nous vous proposons restent d'actualité et nous sommes toujours en attente de vos points de vue.

Ainsi l'épineuse question du « mille-feuilles » ne facilitant pas vraiment une synergie porteuse est illustrée dans ce numéro, dans trois rubriques. Dans la rubrique « Mieux se connaître », un contre-exemple : celui d'une association, 3aMIE, dont les actions relèvent, notamment, d'une volonté de créer une synergie associative. Dans la rubrique « une initiative institutionnelle » c'est celle de la Mairie d'Echirolles qui tente à l'échelle de son territoire, de tricoter une culture commune en croisant les regards. Enfin, la rubrique « un itinéraire » relate un bout du chemin exemplaire parcouru par un jeune homme, chemin facilité par une articulation efficace de relais successifs. Fidèles à un des fondements de notre association, partir de la parole des jeunes considérés comme de véritables interlocuteurs, souvent analyseurs pertinents des insuffisances de l'Ecole, nous avons choisi cette fois de vous livrer la totalité de deux de nos entretiens récents, toujours anonymés bien entendu.

Enfin, ne pouvant pas faire l'impasse sur le « contexte sanitaire » et ses effets multiples dans le champ scolaire nous recueillons pour le prochain numéro de ce bulletin des témoignages sur cette question. Voilà pourquoi notre rubrique « un état des lieux à partager » sollicite vos expériences et / ou vos points de vue sur cette question.

DES INITIATIVES INSTITUTIONNELLES

Lancement par la mairie d'Echirolles d'un groupe de travail s'intitulant : « REGARDS CROISÉS COLLÈGES -LYCÉES »

Présentation du projet par la Mairie d'Echirolles

« Depuis maintenant plusieurs années, la Ville d'Echirolles s'interroge sur les modalités de travail autour des "situations complexes" que peuvent vivre les enfants et les jeunes des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées de la commune et leurs familles.

Chacun œuvre quotidiennement au sein de son institution, sa structure, son établissement, son équipement, son poste...pour faire évoluer ces situations.

Cependant, chacun se retrouve, dans certains cas, en difficultés pour accompagner l'enfant, le jeune et/ou sa famille. Nous souhaitons aujourd'hui lancer cette expérience autour d'un groupe de travail regroupant tous les acteurs concernés par les multiples formes de décrochage sur notre territoire communal.

Les principaux objectifs visés par cette expérience sont

- *Partager collectivement les situations qui nous interpellent*
- *Partager les "morceaux du puzzle" que l'on connaît de la situation du ou de la jeune et/ou de sa famille*
- *Mieux connaître et maîtriser les champs d'interventions et les leviers de chacun.e*
- *Apport des ressources et/ou des réseaux de chacun.e*
- *Échanger sur nos pratiques professionnelles »*

L'Association La Bouture a bien entendu accepté de faire partie de ce groupe de travail car, en améliorant les connaissances réciproques, ce groupe devrait contribuer à l'élaboration d'une culture commune des acteurs de l'accompagnement des jeunes en rupture.

La 1^{ère} réunion « en présentiel » dans l'immense salle des mariages de la Mairie d'Echirolles, a eu lieu le 26 janvier 2021. La quasi totalité des acteurs sollicités étaient présents, témoignant d'un fort engagement autour de cette question de l'accompagnement des jeunes, collégiens et lycéens, en ruptures. Cette 1^{ère} réunion avait pour objectif principal de dévoiler à chacune des seize institutions, associations, etc, participantes, les représentations qu'elles se font

les unes des autres de son action et de lui permettre à chacune de les rectifier ou / et de les enrichir le cas échéant.

Ce fut riche et particulièrement pour notre association La Bouture. Lanceuse d'alerte sur la question du décrochage depuis 26 ans, son nom est connu de la quasi-totalité des personnes présentes. Mais pour la grande majorité d'entre elles, son activité ne serait qu'être une association couplée au CLEPT (Collège Lycée Elitaire Pour Tous) établissement pour décrocheurs.

Nous avons donc devant nous un gros travail de communication pour rectifier cette représentation restrictive. Ainsi, nous avons pu préciser que seulement 1/3 des jeunes suivis par La Bouture postulent au Clept ensuite. Grâce à ce moment partagé, il nous a été donné l'occasion de préciser nos axes de travail, à savoir :

- 1) **Être un lieu d'écoute, de conseil et d'accompagnement pour les décrocheurs et tous les jeunes et leurs familles sur la question scolaire.**
- 2) **Informers, former des professionnels des champs éducatif, scolaire et universitaire, accompagnant des jeunes et construire avec eux des projets innovants.**
- 3) **Constituer un lieu d'échange à disposition des adultes accompagnants les jeunes, parents ou professionnels**
- 4) **Se faire porte-parole de celles et ceux qui ne trouvent pas leur compte à l'école d'aujourd'hui pour contribuer à transformer le regard et les attentes des citoyen.nes et interpeller les pouvoirs publics et la société civile.**

La prochaine rencontre abordera le cœur du sujet : présentation d'études de cas pour que puissent se partager nos expertises, nos expériences, nos points de vue.

Clément 15 ans et demi

J'ai suivi ma 4ème et ma 3ème dans un collège privé, et le confinement pour moi n'a rien eu de catastrophique : je n'ai jamais trouvé d'intérêt à aller à l'école, je n'aime pas les devoirs et là, je n'ai plus eu de contacts avec le collège, on m'a oublié...

A la fin de l'année scolaire, J'ai rempli une demande pour une seconde techno « Arts appliqués » au Lycée Argouges car je regarde beaucoup de films, le cinéma, ça m'intéresse, mais je n'ai pas été pris.

Du coup à la rentrée, j'ai redoublé ma 3ème dans mon établissement public de secteur, celui où j'avais fait ma 6ème et ma 5ème.

Je me suis tout de suite dit que ce n'était pas pour moi, c'était trop rapide, trop compliqué, je me suis senti perdu, et personne n'avait de temps pour m'apporter de l'aide. L'école est mal faite, y'en a pour lesquels ça marche, certains sont plus intelligents que d'autres.

Oui, en fait, l'école est faite pour les gens intelligents, et quand on n'est pas intelligent, on continue à aller à l'école et on devient de plus en plus c... On doit bouffer ce qu'on nous dit, comme des entonnoirs, et puis le recracher !

Je suis passé en conseil de discipline, avec une exclusion définitive en octobre pour conduite insultante... je n'aime pas qu'on me cherche ! Je suis allé au CIO, on m'a proposé une formation en apprentissage en électricité à Chambéry... je n'y suis pas allé... je n'ai aucune idée de ce que je vais (veux) faire, j'ai besoin de temps pour réfléchir.

Fathia, 17 ans

Je suis venue vous voir parce que ma conseillère de mission locale m'a parlé de La Bouture. J'étais allée la voir pour mon projet de devenir éducatrice spécialisée et grâce à elle j'ai pu rencontrer une éducatrice spécialisée. C'est là que j'ai appris que j'avais intérêt à passer le BAFA et que pour préparer le diplôme d'éduc spé il fallait avoir un bac. Ma conseillère m'a alors présenté deux possibilités : l'E2C et le Clept.

Je suis là parce que cette idée de retour à l'école me parle.

J'ai fait tout mon collège dans le privé et, en 3ème, je voulais aller en général à Mounier mais la principale m'a mis défavorable car même si j'avais 11,5 de moyenne générale j'avais une très mauvaise note en maths et c'est pour ça que je n'ai pas eu mon passage en général. Et pourtant j'ai eu mon brevet ! Ce que j'aimais le mieux c'était l'anglais, l'espagnol, le français et l'histoire.

L'adjointe m'a quasi obligée à cocher ASSP (accompagnement soin et service à la personne), j'ai été prise et j'y suis allée.

En 2nde j'ai bien aimé les stages mais ça m'a permis de voir que ce n'était pas ça que je voulais faire. Je suis allée voir la COP et j'ai pu changer de filière. Je suis

donc entrée en 1ère SPVL (service de proximité et vie locale) en sept 2019. Au bout d'un mois, une altercation avec une fille de la classe qui insultait ma mère s'est retournée contre moi. Le conseil de discipline m'a exclue définitivement fin 2019, avant mes 16 ans. Le proviseur s'était engagé à me trouver un autre établissement, mais en fait, rien ne s'est passé. L'inspection académique m'a proposé une solution loin de chez moi mais j'avais une grosse opération programmée à la vésicule biliaire. La CPE m'a conseillée d'aller voir un éducateur en mairie mais il est tombé malade. En février 2020, j'ai mon opération avec deux semaines d'hospitalisation.

Puis, c'est le confinement en mars. Plus rien ne se passe. En juin, avec ma famille, je fais une inscription sur AFLENET mais la seule proposition que je reçois est toujours trop loin pour le suivi médical serré dont j'ai besoin.

Comme depuis que je suis en 4ème je garde mes petits cousins et que ça me plait beaucoup, j'y ai réfléchi et je me suis dit que ça me plairait d'être ADSEM ou educ spe.

A la question : et pourquoi pas professeur des écoles ? ses yeux brillent, elle sourit et demande : vous croyez que ce serait possible ?

“L'ADJOINTE M'A QUASI OBLIGÉE À COCHER ASSP”



DES TEMOIGNAGES DE JEUNES

UN ETAT DES LIEUX A PARTAGER

Question question question



MIEUX SE CONNAITRE

3aMIE, une jeune association grenobloise (4 ans) d'une réactivité et créativité remarquables

David Hesse, président de l'association 3amie (Accueil Aide Accompagnement des jeunes et Mineurs Isolés Etrangers) a répondu à nos questions.

ette association grenobloise est née en février 2017, alors qu'en Isère arrivaient plus d'un millier de mineurs non accompagnés (MNA) chaque année et que tous ceux dont la minorité n'était pas reconnue se retrouvaient brutalement laissés à eux-mêmes, sans aucune solution quant à l'hébergement, le suivi administratif et la scolarisation. L'Education Nationale et notamment les CIO (Centres d'Information et d'Orientation) ne recevaient, pas à ce moment-là, ces MNA déboutés de leur démarche de reconnaissance de minorité.

D'emblée dans une logique de synergie associative, 3aMIE a ouvert une école, en lien avec la Cimade pour l'accompagnement juridique et le Secours Catholique coordonnant un certain nombre d'associations se chargeant de l'hébergement et de l'accompagnement social. Les autres membres de l'association étaient : le Diaconat protestant, les Apprentis d'Auteuil, Coup de Pouce Etudiant Grenoble et la Compagnie de Marie Notre-Dame. 3aMIE propose à ces jeunes, exprimant un très fort désir d'école, une formation généraliste pluridisciplinaire d'une année, à raison de 25 heures par semaine en français, mathématiques, informatique, histoire, sciences, éducation civique, sports, arts. Entre 50 et 60 bénévoles se relaient pour faire vivre cette école. Même les plus éloignés d'une scolarité, celles et ceux qui ne savent pas écrire dans leur langue maternelle, s'accrochent.

A la fin de l'année scolaire, nombreux sont celles et ceux qui intègrent un établissement pour poursuivre leur formation, notamment au CLEPT, à l'ITEC

Bois Fleury, aux Portes de Chartreuse, aux Apprentis d'Auteuil, à Pierre Termier mais aussi dans quelques Lycées agricoles publics.

A partir de 2019 il y eut une forte décrue de l'arrivée de ces jeunes MNA, et un changement réglementaire de l'Education Nationale s'opère : les CIO les reçoivent même si leur minorité n'est pas encore

administrativement reconnue, dès lors qu'ils sont munis de papiers d'identité mentionnant leur âge et qu'ils sont en recours administratif pour faire reconnaître leur minorité. Ils peuvent alors être évalués. A l'issue de ce positionnement une affectation doit leur être proposée.

3aMIE a donc vu son public cible nettement diminuer et a de ce fait décidé d'ouvrir aux majeurs de 18 à 21 ans, très nombreux à être sans aucune solution en attente du résultat de leurs procédures administratives et tout aussi demandeurs de scolarité que les plus jeunes. En ce début 2021 une trentaine d'élèves, mineurs et majeurs, sont accueillis.

Mais ce n'est pas le seul « changement » opéré par l'association : elle a également cherché à répondre à la question : « que leur offrir comme débouchés à la fin de l'année scolaire à 3aMIE ? ».

Et la voilà lancée, toujours avec cet esprit de synergie associative, dans l'ouverture de formations à deux CAP auxquels les élèves s'inscrivent en candidat libre; des bénévoles ont pris connaissance des programmes pour être en capacité d'assurer les cours théoriques.

Avec l'association « Cuisines sans Frontières » qui prend en charge la formation pratique, 3aMIE propose aux jeunes de se former en vue de passer un CAP d'Agent Polyvalent de Restauration.

Quant au CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités, certains bénévoles, en capacité d'être tuteurs techniques, assurent la formation pratique grâce à la mise à disposition par l'Afpa d'un plateau technique.

Devenu « organisme de formation », 3aMIE peut signer des conventions de stages en entreprises.

Mais, cette préparation à deux CAP ne peut s'adresser à tous. Consciente que la tension vers l'obtention d'un diplôme est une stimulation très porteuse, 3aMIE propose le passage d'un Diplôme d'Etude en Langue Française (DELFF) ainsi qu'un brevet de sécurité routière et un brevet de premiers secours.

« et nous envisageons de nouvelles pistes... » nous confie David Hess.....A suivre donc !

ENTRE 50 ET 60 BÉNÉVOLES SE RELAIENT POUR FAIRE VIVRE CETTE ÉCOLE. MÊME LES PLUS ÉLOIGNÉS D'UNE SCOLARITÉ, CELLES ET CEUX QUI NE SAVENT PAS ECRIRE DANS LEUR LANGUE MATERNELLE, S'ACCROCHENT.

UN ITINERAIRE

William, 21 ans, camerounais

A 15 ans il a fuit son domicile familial pour la rue. Il venait d'entrer en 3^{ème}.

Le « rêve européen » s'est construit là, avec les autres gamins. En passant par l'Algérie il est arrivé à Grenoble en aout 2016, mineur non accompagné de 16,5 ans.

A cette époque des centaines de jeunes mineurs africains arrivaient en Isère chaque année. Accueilli par le Secours Catholique, il est pris en charge par l'ADATE mais sa demande de reconnaissance de minorité est très rapidement rejetée alors qu'il est en possession de tous ses papiers d'identité qui seront d'ailleurs validés quelques jours plus tard dans un commissariat. Les quelques jours suivants seront cauchemardesques : départ à Dijon (pour essayer un autre département), hébergement par le 115, rencontre d'une juriste qui lui conseille de retourner à Grenoble pour faire appel...

De retour à Grenoble, dans la rue, il est reconnu par celui qui l'a hébergé à son arrivée et qui l'accueille à nouveau et le parrainera pendant quasiment 2 ans !

C'est à la CIMADE qui l'aide à formuler son recours - recours resté son réponse- qu'il rencontre la future fondatrice des 3aMIE. Attentive à sa demande de retourner à l'Ecole, elle lui conseille de se rendre à La Bouture.

Le voilà donc au CLEPT (Collège Lycée Elitaire Pour Tous) en janvier 2017, où il cheminera brillamment pendant 1 an et demi ce qui lui permettra d'entrer directement en 1^{ère} professionnelle TCI (technicien en chaudronnerie industrielle) en septembre 2018, date à laquelle il dépose une demande de permis de séjour. Il sera hébergé par le Secours Catholique et recevra une bourse de l'Etat.

Deux ans plus tard, le bac en poche avec mention bien, il reçoit, en réponse à sa demande de permis de séjour, une OQTF (obligation de quitter le territoire français), ce qui l'empêche de poursuivre en BTS par alternance car il n'a pas le droit de travailler. Il fait appel de cette décision et se résout à entrer dans un lycée professionnel en BTS CRCI (Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle). Son internat est pris en charge par l'Etat, le Secours Catholique continuant de l'héberger les week-ends et les congés scolaires.

« Quand je repense à tout ça, je me dis que ça valait la peine, car tous ceux avec lesquels j'étais dans la rue au Cameroun sont soit morts, soit en prison. Mon parcours m'a sorti de mon ignorance. Mes amis me disent souvent que j'ai une réflexion de quelqu'un de cinquante ans ! C'est à cause de ce que j'ai vécu, moralement et physiquement. Et puis les rencontres avec différentes personnes, différentes cultures, les façons de penser des gens, tout ça, ça valait vraiment la peine de prendre ces risques. Mais si c'était à recommencer, je ne sais pas si j'aurais le courage.

Au Cameroun, on se fait un rêve de l'autre pays. Quand tu arrives, le rêve s'évanouit, la réalité te rattrape. Il y a eu des moments où j'ai voulu tout abandonner et c'est la rencontre avec une ancienne élève du CLEPT avec laquelle j'ai pu librement parler qui m'a redonné confiance. On dit que je suis discret. En fait c'est une sorte de réserve, de retrait provoqué par les premiers regards qui se posent sur moi et qui ne sont pas toujours bienveillants.

Au CLEPT, on n'est pas jugé sur l'apparence, ni par les profs ni par les autres élèves. On s'accepte différents. Et puis, on y apprend à se poser des questions et à chercher des hypothèses pour y répondre. On produit soi-même du Savoir et c'est comme ça, du coup, qu'on apprend. Dans les autres lycées que j'ai fréquentés, les notes prennent une très grande place sans qu'on s'inquiète vraiment de savoir si on a vraiment compris. En bac pro c'est en stages que j'ai vraiment appris, en classe je travaillais pour les notes. Et puis, au CLEPT, les rapports entre élèves et profs et entre élèves sont très différents de ceux que j'ai connus ensuite. Il y a de l'entraide entre les élèves, pas de la concurrence, et si on ne comprend pas quelque chose c'est autant l'enseignant que les autres élèves qui t'aident à comprendre.

Malheureusement, ce n'est pas comme ça ailleurs.

Quand j'ai reçu l'OQTF, je me suis posé une question qui ne m'avait encore jamais traversé l'esprit : Quelle place pourrais-je avoir au Cameroun aujourd'hui ? Ici j'ai plein d'amis avec lesquels je me sens bien. »

Le jugement en appel sera rendu courant mars...

